

## Acteurs

### **Les opérateurs de transport urbain**

Dans l'urbain, l'opérateur assure le transport public collectif de voyageurs au moyen principalement d'autobus mais également, de navettes fluviales ou maritimes, et de tout autre mode de transport guidé (métro, tram, téléphérique, funiculaire...). Il œuvre pour le compte d'une autorité organisatrice de la mobilité, responsable de l'organisation des services sur une zone géographique délimitée, appelée « ressort territorial ». En France, les entreprises de transport public urbain, affiliées à de grands groupes tels Keolis, Transdev, RATP, Vectalia, ou indépendants, exploitent les réseaux d'environ 310 ressorts territoriaux.

Selon le mode de gestion choisi par l'autorité organisatrice de la mobilité, ces opérateurs peuvent être des régies ou sociétés publiques locales en cas de gestion directe, ou des entreprises privées ou sociétés d'économie mixte en cas de gestion externalisée via une délégation de service public ou un marché public.

En France, dans plus de 90% des cas, la gestion des réseaux de transport urbain est externalisée ; les entreprises sont donc régulièrement mises en concurrence par les autorités organisatrices. Entre 2005 et 2019, 29% des appels d'offres ont ainsi donné lieu à un changement d'opérateur (1). Aujourd'hui, 87% des réseaux dont la gestion est externalisée le sont via une concession de service public (1), outil privilégié des autorités organisatrices. Dans ce cas, l'opérateur (alors aussi appelé concessionnaire) doit produire le service de transport, conseiller et assister l'autorité organisatrice au niveau technique et atteindre les objectifs qu'elle a définis. Il assume également le risque industriel et tout ou partie du risque commercial, ce qui l'associe directement à l'amélioration de la qualité de service et à la fréquentation du réseau, sa rémunération provenant, en partie, directement des recettes issues de la vente de titres de transport.

### **Les transports urbain à l'UTP**

L'UTP représente près de 170 entreprises de transport urbain réparties sur le territoire français. Certaines sont liées à des groupes de transport comme Keolis, Groupe RATP, SNCF Mobilités, Transdev, Vectalia France. D'autres sont indépendantes et peuvent, à ce titre, adhérer à l'association AGIR.

La liste des adhérents à l'UTP est disponible sur [notre annuaire](#).

**URL source:** <https://www.utp.fr/transport-urbain/acteurs>